

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: 22

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

MM. F. LECOMTE, lieut.-colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
E. CUENOD, capitaine fédéral du génie.

N° 22. Lausanne, le 21 Novembre 1866. XI^e Année.

SOMMAIRE. — Questions stratégiques relatives aux événements de la guerre de Bohême. — Le colonel Ziegler et les affaires militaires fédérales.

SUPPLÉMENT. — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — Artillerie moderne. — Fusil Chassepot.

QUESTIONS STRATÉGIQUES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE DE BOHÊME.

A Monsieur de Forville, correspondant de LA FRANCE,

Monsieur,

J'ai lu, avec un vif intérêt, les articles sur l'armée prussienne insérés sous votre nom dans le journal *la France*, dont je suis un des plus anciens abonnés; et bien que vous paraissiez vouloir décliner la qualité de militaire, il me semble que vous possédez des connaissances stratégiques suffisantes pour faire croire que vous portez l'uniforme. Quoiqu'il en soit, vous permettrez *au doyen d'âge des stratégestes vivants* de faire quelques observations sur les points de supériorité attribués à l'armée prussienne, relativement à l'armée française, tels qu'ils vous ont été indiqués par un colonel et un général prussiens.

Les principaux de ces points seraient les suivants :

1^o Un exercice de tir à la cible plus fréquent, mieux pratiqué et plus important, selon eux, que le fusil à aiguille, dont ils veulent diminuer l'influence sur la dernière campagne ;

2^o L'organisation en corps d'armée permanents bien préférables aux grands commandements militaires ;

3^o Un système administratif moins compliqué, enlevant moins d'hommes au chiffre des combattants ;